

- ❖ Créé en 1986, une association loi 1901 avec une gouvernance associative (Assemblée générale et Conseil d'administration) et un Conseil scientifique ;
- ❖ 45 salariés répartis sur Amiens, Beauvais et Merlieux-et-Fouquerolles ;
- ❖ 900 adhérents et bénévoles ;
- ❖ 4 missions : Connaître, Protéger, Gérer, Valoriser les milieux naturels remarquables à l'échelle du versant sud de la région Hauts de France ;
- ❖ Identification des secteurs à enjeux, concertation avec les acteurs locaux, maîtrise foncière avec les propriétaires ou acquisition, rédaction d'un plan de gestion, restauration et entretien des milieux naturels, sensibilisation du grand public au travers diverses actions de communication...



- ❖ Hors gestion de sites, le Conservatoire réalise des actions d'assistance technique auprès des collectivités :
 - ❖ Participation aux contrats globaux d'actions pour l'eau ;
 - ❖ Assistance auprès des animateurs des contrats globaux pour améliorer la connaissance des zones humides à enjeux du territoire ;
 - ❖ Sensibilisation auprès des élus à la préservation des milieux naturels du territoire notamment les zones humides ;
 - ❖ Participation aux inventaires ZNIEFF ;
 - ❖ Assistance au montage de projets de gestion des zones d'intérêt écologique



❖ Exemple d'actions concrètes, bilan des années 2016 et 2017

- ❖ Diagnostics écologiques de zones naturelles à enjeu sur les communes de Vieils-Maisons, Chézy-sur-Marne, Charly-sur-Marne, Pavant, Villiers-saint-Denis, Montreuil-aux-Lions, Marigny-en-Orxois, ... ; Et sensibilisation d'élus, gestionnaires et propriétaires (exemple pour le parc de l'hôpital de Villiers-saint-Denis).
- ❖ Rencontre de propriétaires et d'élus afin de travailler ensemble sur des projets de prise en compte du patrimoine naturel (exemple Ile de la Rudenoise à Charly-sur-Marne).
- ❖ Accompagnement technique sur le zonage du PLU de Villiers-Saint-Denis ;
- ❖ Diagnostic floristique de la Grande Forêt de Vieils-Maisons ; diagnostic écologique du ru de la Cour d'Artois ;
- ❖ Mise en avant de l'enjeu écologique du bassin du ru de Ruvet (Saulchery et Charly), aussi en Aire d'alimentation de captage
- ❖ Accompagnement de la C4 dans l'inventaire participatif de la flore du territoire.



Au 1^{er} Janvier 2018, le Conservatoire intervient sur 308 sites sur une surface totale de 10 973 ha de milieux naturels remarquables (marais, étangs, pelouses calcaires, cavités à chauves souris...).

Pour l'Aisne : 105 sites dont 84 pour 2503 ha en gestion directe et 21 pour 4 472 en assistance.

- ❖ Les forêts acidiphiles du Valois
- ❖ Ex : Bois Belleau (Lucy-le-Bocage)



- ❖ Les forêts des plateaux sur limons et argiles à meulières de la Brie
- ❖ Ex : Le Bois de la Hergne à Saulchery et Charly, la Grande-Forêt à Vieils-Maisons



- ❖ Les étangs et les mares des plateaux de la Brie picarde
- ❖ Ex : L'étang des Houssoies à Vieils-Maisons, mares prairies (Bézu, Lucy) ou mares sur les forêts de plateaux



- ❖ Les cours d'eau des vallées de la Brie et banquettes alluviales
- ❖ Ex : le Dolloir, ru de la Cour d'Artois, ru des Ermites, ...



- ❖ Les marais : roselières et mégaphorbiaies
 - ❖ limité à la vallée du Clignon (Veully-la-Poterie) et très localement Petit-Morin.
 - ❖ Ponctuellement sous forme de marais de pente calcaire (Chézy, Nogent, Montreuil)



- ❖ La flore des vignes
 - ❖ Ex : Charly / Ruvet





❖ Un partenariat pourquoi faire ?

- ❖ Pour poursuivre et élargir les collaborations déjà engagées avec la C4 ;
- ❖ Pour développer de façon concertée un projet de préservation et de gestion de sites naturels remarquables qui contribuent à l'identité et à l'attractivité du territoire de la C4 ;
- ❖ Pour poursuivre et développer des actions de communication et de valorisation
- ❖ Pour bénéficier de l'assistance scientifique et technique du Conservatoire pour des actions de gestion de sites, des actions de formation et de sensibilisation, pour l'accompagnement des chargés de missions...



❖ Programme d'activités de l'année 2018

- ❖ Poursuite de la prospection des zones à intérêt écologique de la commune de Coupru (boisements et prairies humides acidiphiles)
- ❖ Prospections pour améliorer la connaissance des zones d'intérêt écologique sur les communes de Lucy-le-bocage, Vieils-maisons et L'Épine-aux-bois
- ❖ Journée technique sur la flore spontanée des prairies, à Lucy-le-bocage, en collaboration avec la chambre d'agriculture ;
- ❖ Poursuite des inventaires de la faune et de la flore sur les sites contractualisés de Charly et Chézy ;
- ❖ Poursuite de l'accompagnement scientifique de la C4 pour l'inventaire participatif de la flore de la C4

